



**RAPPORT ANNUEL DE L'ELU MANDATAIRE**  
**Société d'Economie Mixte SEDIA**

**EXERCICE 2024**

SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE SEDIA  
6 rue Louis Garnier – 25000 BESANCON  
RCS BESANCON 775 665 359

Accusé de réception en préfecture  
039-200010650-20250925-DCC2025123-DE  
Date de télétransmission : 30/09/2025  
Date de réception préfecture : 30/09/2025

## PREAMBULE

L'article L.1524-5 alinéa 14 du Code général des collectivités territoriales dispose que « *Les organes délibérants des collectivités territoriales ou de leurs groupements actionnaires se prononcent, après un débat, sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au conseil d'administration ou au conseil de surveillance. Ce rapport, dont le contenu est précisé par décret, comporte des informations générales sur la société, notamment sur les modifications des statuts, des informations financières, le cas échéant consolidées, ainsi que les éléments de rémunération et les avantages en nature de leurs représentants et des mandataires sociaux. Lorsque ce rapport est présenté à l'assemblée spéciale, celle-ci en assure la communication immédiate aux organes délibérants des collectivités et groupements qui en sont membres, en vue du débat mentionné au présent alinéa.* ».

Ces dispositions ont été précisées par le décret n°2022-1406 du 4 novembre 2022 relatif au contenu du rapport du mandataire prévu par l'article L.1524.5 du Code général des collectivités territoriales.

Cette obligation est à la charge des représentants des collectivités territoriales exerçant les fonctions d'administrateur au sein de la SEM SEDIA. S'agissant des collectivités actionnaires non directement représentées au Conseil d'administration, leur représentant au sein de l'Assemblée spéciale assure la communication de leur rapport aux mêmes fins aux organes délibérants des collectivités et groupement qui en sont membres.

A travers ce rapport, il s'agit pour les élus de rendre compte de la manière dont ils exécutent leur mandat. Il doit être rédigé chaque année, et soumis à l'instance délibérante de la collectivité. Celle-ci doit alors se prononcer sur ce rapport, et un vote est par conséquent nécessaire.

## **PARTIE 1 : LE RAPPORT DE GOUVERNANCE DE LA SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE**

### **1. La présentation de la société**

En 2017, la SedD (Doubs) et la Socad (Jura) regroupent leurs forces au sein d'une même Sem dénommée Sedia.

Ainsi, les Collectivités des départements du Doubs, de la Haute-Saône et du Jura, pour accompagner leur développement, ont confié à Sedia l'aménagement de quartiers d'habitat, de zones d'activités industrielles ou commerciales. Sedia construit des équipements publics, de l'immobilier d'entreprises et des immeubles d'habitation en promotion immobilière pour le compte de clients publics et privés. Au-delà, sedia constitue un centre de ressources qui assure un rôle de pilotage et d'administration des structures de la grappe d'EPL organisées autour d'elle. Pour des actions ciblées, elle crée des filiales avec des acteurs privés qui complètent son action

Le siège social est situé au 6 rue Louis Garnier, à Besançon.

La Société d'Economie Mixte (SEM) Sedia exerce dans le domaine de l'aménagement et de la construction et réalise notamment des activités d'études, de réalisation, de commercialisation d'administration et de gestion :

- d'opérations d'aménagement foncier,
- de réhabilitations de quartiers existants,
- de constructions d'immeubles,
- d'opérations liées au transport en commun, à la mobilité ou au stationnement,
- d'équipements et ouvrages nécessaires au développement du territoire.

### **2. L'actionariat et le capital social**

La SEM Sedia dispose d'un capital social de 15 026 816 € réparti en 134 168 actions de 112 € chacune.

La part du capital de chaque actionnaire est la suivante :

Actionnaires	Nombres d'actions	Pourcentage	Montant en €
Département du Doubs	15 285	11,39 %	1 711 920
Ville de Besançon	10 812	8,06 %	1 210 944
Grand Besançon Métropole	9 914	7,39 %	1 110 368
Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard	16 296	12,15 %	1 825 152
Ville de Montbéliard	4 423	3,30 %	495 376
Département du Jura	4 055	3,02 %	454 160
Département de Haute-Saône	5 531	4,12 %	619 472
<b>Communauté d'Agglomération du Grand Dole</b>	<b>1 104</b>	<b>0,82 %</b>	<b>123 648</b>

Communauté d'Agglomération de Lons ECLA	531	0,40 %	59 472
Communauté d'Agglomération de Vesoul	602	0,45 %	67 424
Communauté de Communes du Val de Gray	178	0,13 %	19 936
Communauté de Communes du Pays d'Héricourt	312	0,23 %	34 944
Communauté de Communes du Pays de Lure	267	0,20 %	29 904
Communauté de Communes du Pays de Luxeuil	312	0,23 %	34 944
Communauté de Communes du Pays de Villersexel	38	0,03 %	4 256
Communauté de Communes Terres de Saône	148	0,11 %	16 576
Communauté de Communes Rahin et Chérimot	132	0,10 %	14 784
Communauté de Communes des 1000 étangs	96	0,07 %	10 752
Ville de Lons-le-Saunier	76	0,06 %	8 512
Ville de Saint-Claude	76	0,06 %	8 512
Ville de Moisissey	6	0,00 %	672
Ville de Gray	33	0,02 %	3 696
Ville d'Héricourt	183	0,14 %	20 496
Ville de Breurey-les-Faverney	4	0,00 %	448
Ville de Lure	144	0,11 %	16 128
Ville de Voray-sur-l'Ognon	4	0,00 %	448
Caisse des Dépôts et Consignations	27 329	20,37 %	3 060 848
Caisse d'Epargne de Bourgogne Franche-Comté	18 423	13,73 %	2 063 376
CCI Saône-Doubs	4 106	3,06 %	459 872
Crédit Agricole de Franche-Comté	9 191	6,85 %	1 029 392
DEXIA Crédit Local	4 412	3,29 %	494 144
Crédit Coopératif	37	0,03 %	4 144
CCI de Lons-le-Saunier	52	0,04 %	5 824
La Maison pour Tous	55	0,04 %	6 160
M. Vincent FUSTER	1	0,00 %	112
<b>Total</b>	<b>134 168</b>	<b>100</b>	<b>15 026 816</b>

L'évolution du capital au cours des cinq dernières années :

- 2018/2019 :

Augmentation de capital à 5 170 592 € par la création de 46 166 actions de 112 €.

- 2020, 2021 et 2022 : néant.

A noter que Dexia Crédit Local a fait part de son intention de céder ses parts. Le CA a donné son agrément pour le rachat de 4 412 actions au profit de :

- Caisse des Dépôts pour 2 195 actions,
- Crédit Agricole de Franche-Comté pour 1 109 actions,
- Caisse d'Epargne Bourgogne Franche-Comté pour 1 108 actions.

Le transfert a eu lieu début 2023.

**3. La gouvernance**

Conformément à l'article R.225-102 du Code de commerce, le Conseil d'administration a procédé au choix de l'une des deux modalités d'exercice de la Direction Générale prévues à l'article L.225-51-1 du Code de commerce.

La SEM est actuellement présidée par son Président Christophe FROPPIER, son Directeur Général Bernard BLETTON et son Directeur Général Déléguée Dominique MESNIER.

La société est composée de 34 actionnaires et de 17 administrateurs.

La composition du Conseil d'administration est la suivante :

ADMINISTRATEURS - DESIGNATION - RENOUELEMENT - MANDAT - DUREE - DATE AGO

NOMS DES ADMINISTRATEURS	REPRESENTANTS	DUREE MANDAT	DATE DE RENOUELEMENT	
			PUBLICS	PRIVES
Département du Doubs	Monsieur LEROUX Madame DUVERNOIS		Echéances électorales de 2027	
Départ. du Jura	Monsieur GAGNOUX			
Départ. de Haute Saône	Monsieur SOMBSTHAY			
Ville de Besançon	Madame ETEVENARD		Echéances électorales de 2026	
GBM	Madame VIGNOT			
GBM	Monsieur BAULIEU			
PMA	Monsieur TIROLE			
PMA	Monsieur KLEIN			
Ville de Montbéliard	Monsieur FROPIER			
Autres Collectivités:		Durée mandat		AGO 2023
<i>Assemblée spéciale Jura</i>	Monsieur FICHERE			
<i>Assemblée spéciale Haute-Saône</i>	Monsieur VIEILLE			
CDC	Monsieur SARRETTE	Durée mandat		AGO 2023
Caisse d'Épargne	Madame SEGARD			
Crédit Agricole	Madame RODIER			
CCI Saône-Doubs	Monsieur QUIVOGNE			
M. Vincent FUSTER	M. Vincent FUSTER			

Les Assemblées Spéciales prévues par les statuts de la SEM, comprennent un délégué de chaque collectivités ou groupements ne disposant pas de représentation directe au Conseil d'administration.

#### 4. Les commissaires aux comptes

COMMISSAIRE(S) AUX COMPTES		DUREE - MANDAT	DATE DE RENOUELEMENT
Titulaire :	Cabinet ACE	6 ans	AGO
Suppléant :	Monsieur BOTTAZO		2023

#### 5. Les statuts

Les statuts n'ont pas connu de modification depuis 2022.

#### 6. Les réunions statutaires tenues

Instance	Date	Présence des représentants de la collectivité
Conseil d'Administration	3 décembre 2024	1/1
	1 <sup>er</sup> octobre 2024	1/1
	19 juin 2024	1/1
	30 avril 2024	1/1
	14 février 2024	1/1
Assemblée Générale Ordinaire	19 juin 2024	1/1

Les comités d'engagement se sont également tenus les :

- 31 janvier 2024,
- 11 avril 2024,
- 11 juin 2024,
- 24 septembre 2024,
- 3 décembre 2024.

#### 7. Les rémunérations et avantages en nature des élus mandataires et de tous mandataire social

Néant.

#### 8. L'état des filialisations de la société

La SEM Sedia dispose de prise de participations dans plusieurs sociétés :

- SCCV La Canopée : Créée en 2013 pour réaliser une opération de promotion immobilière sur le territoire de la Commune de Morteau. Société liquidée en 2024.

- SCCV Utopia : Sedia détient 51 % du capital, créée en 2014 pour réaliser une opération de promotion immobilière sur le territoire de la Commune de Besançon,
- SCCV Le Signal – Les Auxons : Sedia détient 49 % du capital, créée en 2015 pour réaliser une opération de promotion immobilière sur le territoire de la Commune des Auxons,
- SCCV De Sarres : Créée en 2016 pour réaliser une opération de promotion immobilière de logements sur le territoire de la Commune de Serre-les-Sapins. Société liquidée en 2024.
- SCCV Viotte 1 : Sedia détient 51 % du capital, créée en 2018 pour réaliser une opération de promotion immobilière de logements sur le territoire de la Commune de Besançon,
- SCCV Viotte 2 : Sedia détient 84 % du capital, créée en 2018 pour réaliser une opération de promotion immobilière de locaux tertiaires, d'activités et de commerces sur le territoire de la Commune de Besançon,
- SCCV Temis Bureaux : Sedia détient 50 % du capital, créée en 2020 pour réaliser une opération de promotion immobilière dans la ZAC Temis à Besançon. Société en cours de liquidation.
- SCCV Jean LEON : Sedia détient 50 % du capital, créée en 2021 pour réaliser une opération de promotion immobilière sur un terrain situé à Vesoul,
- SCI Le Nouvel Hexagone : Sedia détient 25 % des parts sociales, créée en 2020 pour l'acquisition en l'état futur d'achèvement d'un immeuble neuf pour y implanter un centre commercial à Montbéliard et d'une partie d'immeuble neuf pour y loger un pôle services.
- SCCV Immobilier H2 : Sedia détient 49 % du capital, créée en 2020 pour la construction d'un ensemble immobilier composé d'une partie industrielle et une partie tertiaire destiné à l'activité de l'entreprise FAURECIA SYSTEMES D'ECHAPEMENT.
- SCCV Les Mesnils Pasteur : Sedia détient 70 % du capital, créée en 2023 pour la réalisation d'une opération de promotion immobilière à Dole.
- SAS HEMERE : Sedia détient 32 %, créée en 2024 pour le portage en tiers investissement et la location de parcs photovoltaïques destinés à l'autoconsommation individuelle.
- Participation à des GIE afin de mutualiser des moyens humains et matériels : GIE NOVEA et GIE « Groupe 25 »

## PARTIE 2 : LE RAPPORT FINANCIER DE LA SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE

Le Conseil d'administration s'est réuni le 6 mai 2025 et a proposé à l'Assemblée générale ordinaire d'approuver et d'arrêter les comptes, et d'affecter le résultat net de l'exercice 2024. Les comptes ont été approuvés par l'Assemblée générale ordinaire.

### **1. Présentation des comptes annuels**

#### **1.1 Bilan 2024 :**

Le total du bilan au 31/12/2024 s'élève à 130 M€, selon le détail ci-dessous :

<b>ACTIF</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
Capital souscrit non appelé	1 724	0	0	0	0
Immob. Corporelles & incorporelles	14 027	12 932	12 419	13 341	12 350
Immobilisations financières	4 020	2 554	923	2 225	3 166
<b>Actif immobilisé</b>	<b>19 771</b>	<b>15 486</b>	<b>13 342</b>	<b>15 566</b>	<b>15 516</b>
Stocks & en-cours	82 635	30 318	28 356	37 243	31 860
Créances clients	17 519	7 676	14 892	6 172	6 370
Autres créances	3 850	4 845	5 127	6 549	2 649
Trésorerie	30 887	22 096	23 015	21 070	30 276
CCA & neutralisation résultat	1 763	1 128	438	338	2 043
<b>Actif circulant</b>	<b>136 654</b>	<b>66 063</b>	<b>71 829</b>	<b>71 371</b>	<b>73 198</b>
Compte de régularisation	0	0	0	0	0
Compte de liaison	36 972	28 647	32 789	37 064	41 481
<b>Total ACTIF</b>	<b>193 397</b>	<b>110 196</b>	<b>117 959</b>	<b>124 002</b>	<b>130 195</b>

<b>PASSIF</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
Capital	15 027	15 027	15 027	15 027	15 027
Prime émission, fusion	143	143	143	143	143
Réserve légale	264	264	264	121	285
Autres réserves & report à nouveau	-230	-629	-333	127	378
Résultat de l'exercice	-399	297	317	414	479
<b>Situation nette</b>	<b>14 805</b>	<b>15 102</b>	<b>15 418</b>	<b>15 832</b>	<b>16 312</b>
Subvention investissement	925	786	669	532	408
Provisions réglementées	0	0	0	0	0
<b>Fonds propres</b>	<b>15 730</b>	<b>15 888</b>	<b>16 087</b>	<b>16 364</b>	<b>16 720</b>
Provisions pour risques	4 393	4 151	4 569	4 014	5 148
Provisions pour charges	1 612	2 034	2 644	3 130	6 259
<b>Total provisions</b>	<b>6 005</b>	<b>6 185</b>	<b>7 213</b>	<b>7 144</b>	<b>11 407</b>
Emprunts	30 954	24 836	24 989	25 458	21 192
Dettes fournisseurs	8 432	9 992	9 761	9 414	6 510
Autres dettes	19 158	9 180	10 654	12 156	17 083
PCA & neutralisation résultat	76 145	15 469	16 466	16 401	15 802
<b>Total dettes</b>	<b>58 544</b>	<b>44 008</b>	<b>45 404</b>	<b>47 029</b>	<b>44 785</b>
Compte de régularisation	0	0	0	0	0
Compte de liaison	36 973	28 646	32 789	37 064	41 481
<b>Total PASSIF</b>	<b>193 397</b>	<b>110 196</b>	<b>117 959</b>	<b>124 002</b>	<b>130 195</b>

Les fonds propres sont de 16 241 K€ (hors résultat), subventions de 408 K€ compris.

L'actif immobilisé (net) s'élève à 15 516 K€

Le capital restant dû à la fin de l'année 2024 est de 21 192 K€.

## 1.2 Compte de résultat :

Le résultat brut (avant IS, intéressement et forfait social) est de 954 K€ pour un résultat net de 479 K€, selon le détail ci-dessous :

### Situation au 31/12/2024 :

<b>Compte de résultat</b>	<b>En K€</b>
Produits d'exploitation	34 640
<i>Dont Chiffre d'Affaires (net)</i>	26 869
Charges d'exploitation	33 876
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>764</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>93</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>97</b>
<b>Résultat brut</b>	<b>954</b>
Impôt sur les bénéfices, intéressement	-475
<b>Résultat net</b>	<b>479</b>

	2023		2024			
	Prévision	Realise	Prévision	Budget initial	Atermissage	Realise
	Plan stratégique	Au 31/12/2023	Plan stratégique	CA 12/2023	CA 12/24	Au 31/12/2024
<b>Produits bruts d'exploitation</b>	<b>6 255</b>	<b>5 560</b>	<b>6 177</b>	<b>6 206</b>	<b>6 233</b>	<b>7 340</b>
Aménagement	1 541	1 118	1 558	1 510	1 235	1 205
Aménagement Nord	710	552	738	663	511	495
Aménagement Sud	831	565	820	847	724	710
Construction REM	2 667	2 132	2 629	2 836	2 968	2 819
Construction publique	786	837	735	1048	1010	1067
Immobilier d'entreprises	887	998	954	941	1299	1053
Promotion immobilière	994	497	940	847	659	689
Services	1 987	2 097	1 840	1 978	2 112	2 036
Administration Générale	845	872	818	922	924	911
Gestion locative	942	933	940	946	973	968
Résultat Exploit ops Propres	200	292	82	110	215	157
Nouveaux métiers	60		150		137	107
Abattement prudence				-300	-300	
Autres produits d'exploitation		17				
Autres produits exploit - Marges		[17 cin] 196		[29qua] 182	[29quin] 81	[29quin] 1 173
<b>Charges brutes d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>-5 674</b>	<b>0</b>	<b>-6 171</b>	<b>-5 721</b>	<b>-5 401</b>
Charges de personnel		-4 591		-4 918	-4 760	-4 556
Autres charges de fonctionnement		-1 010		-1 139	-914	-776
Impôts et taxes		-73		-114	-47	-68
<b>Résultat brut d'exploitation</b>		<b>-114</b>		<b>35</b>	<b>512</b>	<b>1 941</b>
Dotation aux amortissements		-332		-264	-285	-304
Dotation aux provisions		-2 301		-27	-1 240	-3 212
Reprises de provisions		2 761		600	1 262	2 248
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>114</b>		<b>343</b>	<b>249</b>	<b>672</b>
Produits fi op	645	[28qua] 174	823		[32] 135	[32] 153
Produits fi		237		68	133	196
Charges fi		11			10	13
<b>Résultat financier</b>		<b>423</b>		<b>68</b>	<b>278</b>	<b>362</b>
Produits Exceptionnels		58			1	5
Charges Exceptionnelles				-3	-2	11
<b>Résultat exceptionnel</b>		<b>58</b>		<b>-3</b>	<b>-1</b>	<b>16</b>
<b>RESULTAT BRUT</b>		<b>595</b>		<b>408</b>	<b>525</b>	<b>1 050</b>
Intéressement		-187		-151	-151	-248
Forfait social		6		-10	-70	-322
<b>RESULTAT NET</b>		<b>414</b>		<b>247</b>	<b>304</b>	<b>479</b>

Affectation du résultat 2024 net de 479 189,10 € :

- Réserve légale (5%) : 23 959,45 €
- Distribution de dividendes : 71 878,37 € (15 %)
- Autres réserves (solde) : 383 351,28 €

### **Synthèse des années antérieures :**

En €	Situation au 31/12/2019	Situation au 31/12/2020	Situation au 31/12/2021	Situation au 31/12/2022	Situation au 31/12/2023	Situation au 31/12/2024
Résultat net	190 533,70	- 399 467,99	296 605,69	317 125,06	414 326,76	479 189,10
<b><u>Affectation:</u></b>						
Réserve légale	-	-	-	-	20 716,34	23 959,45
Dividendes	-	-	-	-	-	71 878,37
Autres réserves	-	-	-	-	377 973,23	383 351,28
Report à nouveau	190 533,70	- 399 467,99	296 605,69	317 125,06	15 637,19	-

### **Les dividendes distribués :**

Un montant de total de 71 878,37 € (15 %) soit pour l'Agglomération : 591,45 €

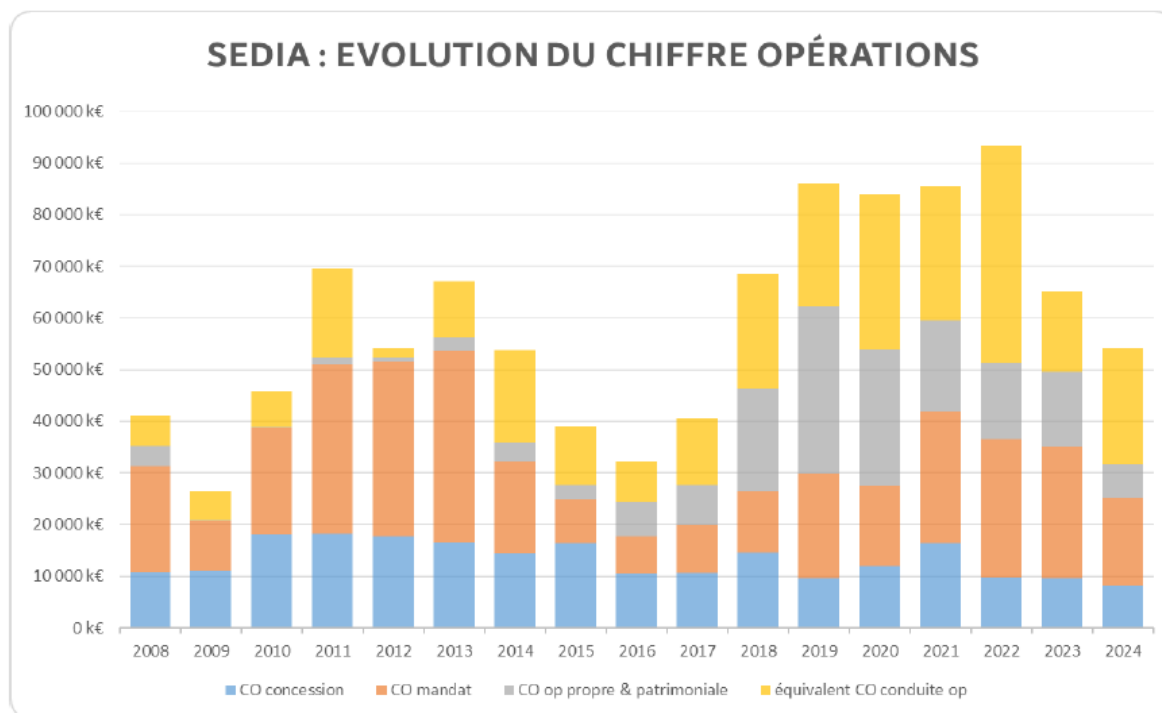
### **Les liens financiers avec la Communauté d'Agglomération du Grand Dole :**

- Garantie d'emprunt pour le financement de l'opération d'aménagement et de commercialisation du pôle Innovia (70,4 % pour un montant total de 2 200 000 €).

## **PARTIE 3 : LE RAPPORT D'ACTIVITE DE LA SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE**

### **1. Présentation de l'activité de l'exercice écoulé**

Elle se mesure à partir des dépenses d'investissement (chiffre d'opérations) enregistrées sur l'exercice dans les opérations réalisées dans le cadre de conventions d'aménagement, de mandat, de conduite d'opérations et de promotion immobilière.



- Concessions : 8 065 K €
  - Mandats : 17 216 K €
  - Opérations propres à risques : 6 436 K €
  - Assistance à maîtrise ouvrage et Conduite d'opérations : 22 535 K €
- ⇒ Soit au total : 54 249 K €

1.1 L'activité d'aménagement dégage 1 205 K€ de rémunération.

Les 5 opérations suivantes représentent à elles seules 60% du total :

- AMO pour territoire 70 : 111 K €
- Temis à Besançon : 184 K€
- Technoland à Montbéliard : 131 K€
- Echenoz à Vesoul : 112 K €
- Hauts de Chazal : 197 K €

1.2 Les produits de l'activité de construction en termes d'honoraires, s'établissent à hauteur de 2 819 K€.

Le métier de la construction publique enregistre sur 2024 la plus forte progression à +67 % par rapport à 2023 : 1 067 K€ contre 637 K€.

Celui de l'immobilier d'entreprises affiche un léger rebond de + 5 % avec 1 053 K€.

Le métier de promotion immobilière génère 699 K€ de rémunération en rebond de 40 % par rapport à 2023, après une baisse de 48 % par rapport à 2022. Les principales opérations sont :

- VIOTTE (pôle tertiaire Viotte et SCCV) pour 152 K€,
- Clémenceau pour 134 K€,
- ESS des Hauts de Chazal pour 60 K €,
- Bât habitat 25 pour 51 K €,
- Les Mesnils Pasteur à Dole pour 66 K €,
- Jean Léon à Vesoul pour 46 K €.

1.3 L'activité services est en léger recul de 3% par rapport à 2023 avec 2 036 K€.

Les différents métiers sont les suivants :

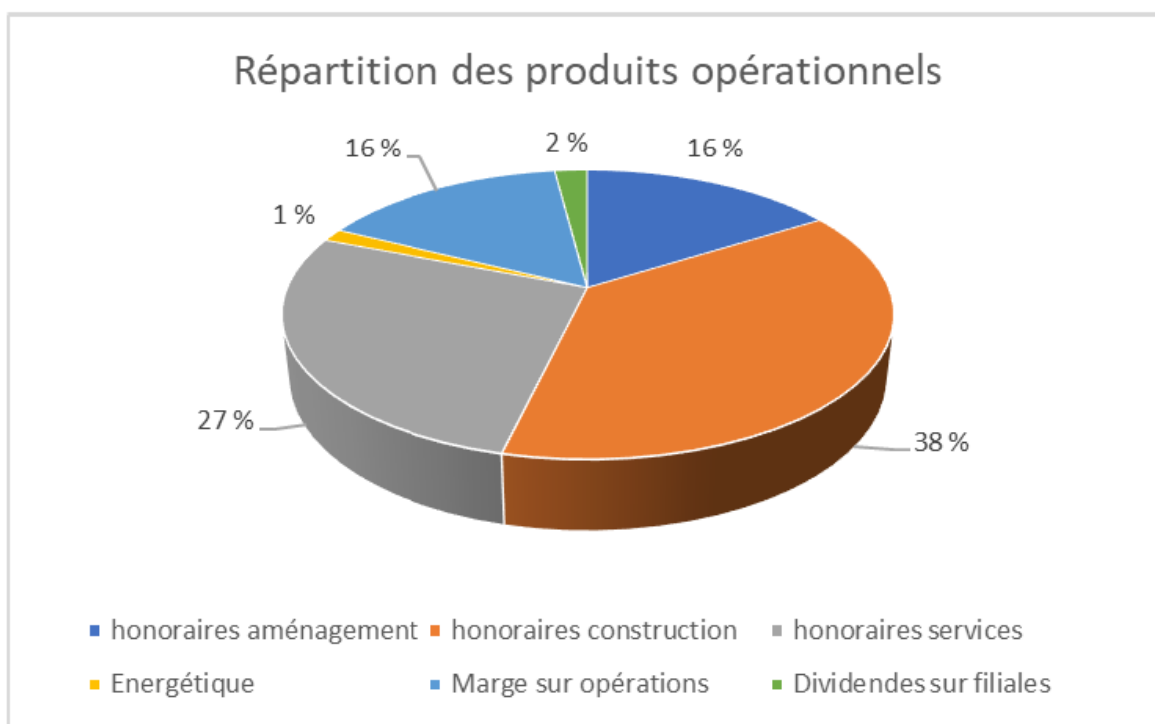
- L'administration de société pour les différentes SEM patrimoniales clientes ainsi que les SCCV filiales pour un montant global de 911 K€,
- La gestion locative qui représente 968 K€, principalement pour aktya et dans une moindre mesure pour PMIE,
- et enfin les résultats sur le patrimoine géré en propre pour 157 K€ (notamment Aromas, les parkings City, l'immeuble Blancherie, le centre de tri postal à Gray et l'immeuble Tannerie).

Ce constat renforce la pertinence de l'organisation en grappe d'entreprises et du rôle central de sedia comme prestataire au profit des EPL des trois départements.

1.4 Les nouveaux métiers de l'énergie pour un montant de 107K € (réseau de chaleur urbain, photovoltaïque, audit énergétique).

La rémunération de ces quatre activités représente au total 6 167 K€, en hausse de 14 % par rapport à 2023. Ce montant est complété des marges sur opérations propres et/ou à risques pour un montant total de 1 173 K€ qui se décompose pour l'essentiel en :

- Le Clémenceau à Dole : 198 K €
- La Tannerie (compensé par une provision) : - 89 K €
- CC Hexagones : 55 K€
- Viotte promotion : 654 K €
- ESS Hauts de Chazal 47 K €
- Le numérique remboursement études antérieurs : 280 K €



## **2. La répartition du chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires s'élève pour l'exercice écoulé à 7 340 k€.

Le rebond du chiffre d'affaires en 2024 après un exercice 2023 en forte baisse.

	2020	2021	2022	2023	2024
<b>Chiffre d'affaires</b>	5 787	6 707	6 884	5 560	7 340
<b>évolution annuelle</b>	-0,3%	15,9%	2,7%	-19,2%	32,0%

La répartition du chiffre d'affaires par secteur d'activité :

- Aménagement : 16 %
- Construction : 55 %
- Services : 27 %
- Energétique : 1 %

La répartition du chiffres d'affaires distinguant la part d'activité exercée pour le compte des actionnaires, celle exercée pour le compte d'autres personnes publiques ou privées non-actionnaires et celle relevant des opérations pour compte propre :

- Actionnaires : 16 %,
- Non-actionnaires : 7 %,
- Structure de la Grappe : 54 %
- Privé : 23 %.

## **3. L'état des relations avec la Communauté d'Agglomération du Grand Dole**

Néant.

# **PARTIE 4 : LE RAPPORT DE GESTION DES RISQUES ET DE CONTROLE DE LA SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE**

## **1. Présentation des principaux risques et incertitudes**

En 2024, 60,52 % des factures fournisseurs ont été réglées dans les 30 jours, et 35 % entre 31 et 60 jours. Seules 4,47% des factures fournisseurs ont été réglées au-delà de 60 jours. Ces délais s'améliorent légèrement par rapport à 2023.

## **2. Les contrôles externes en cours**

Néant.

## **CONCLUSION**

Conformément aux dispositions de l'alinéa 14 de l'article L.1524-5 du Code général des Collectivités Territoriales, il est proposé à l'assemblée délibérante de se prononcer sur le présent rapport après la tenue d'un débat.